



Edition
Bénévoles

Catalogue des formations 2015

Unir les associations pour développer les solidarités



URIOPSS Pays de la Loire - 4, rue Arsène Leloup - BP 98501
44185 NANTES CEDEX 4 - Tél. 02.51.84.50.10 - Fax : 02.51.84.50.11
Tél. Formation : 02.51.84.50.17

1^{er} BAROMETRE NATIONAL QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DANS L'ESS

ÇA VOUS CONCERNE !

**Dirigeants de l'ESS, vous êtes 92%
à envisager votre avenir professionnel
dans ce secteur.**

**Quelles difficultés affectent votre
qualité de vie au travail au quotidien ?**

Retrouvez l'ensemble des résultats du Baromètre sur :



www.chorum.fr



Pourquoi choisir les formations de l'URIOPSS ?

Edito

Savez-vous que l'étymologie du mot bénévole vient du latin et procède des mots « bene », bien et « velle », vouloir.

Ainsi est bénévole celui qui veut le bien.

L'URIOPSS souhaite prendre soin de ceux qui par leur engagement exercent des responsabilités en tissant des liens à tous niveaux.

Notre projet stratégique comporte dans son axe premier intitulé : construire des réponses appropriées, un chantier dont l'objectif est « Promouvoir, soutenir et développer le bénévolat »

Cette mission n'est pas nouvelle pour l'URIOPSS mais nous diversifions et élargissons nos manières de faire auprès de vous.

Notre palette d'intervention comprend :

- Intervention sur des thématiques ciblées dans des instances associatives
- Accompagnement à la démarche de projet associatif, à la définition de la stratégie associative
- Formation action en vue d'un recrutement de dirigeants salariés
- Intervention sur des problématiques de gouvernance (statuts, engagement...)
- Animation de séminaire de dirigeants associatifs
- Journée d'étude
- Accompagnement de groupes de pairs dans le cadre de la démarche de Co-développement : conforter sa confiance pour développer sa capacité à agir

La formation est une autre forme de soutien, elle est nécessaire car aucun bénévole, qu'il soit récemment engagé ou plus ancien dans l'exercice de ses fonctions d'administrateurs, ne peut se dispenser pour demeurer pertinent dans ses décisions d'apports de connaissances.

La formation des bénévoles est un enjeu majeur pour l'avenir des associations. Ces formations vous donneront la possibilité :

- d'améliorer votre connaissance du milieu associatif
- de développer vos compétences dans des domaines précis
- de mieux appréhender le sens de votre action.

Nous espérons que les actions proposées dans ce catalogue vous permettront de renforcer votre action et votre engagement associatif auprès des plus fragiles.

Nous restons à votre entière disposition pour étudier toute autre demande spécifique.

Notre équipe d'intervenants, qu'ils soient salariés de l'URIOPSS ou membres de son réseau, ont le souci constant de vous transmettre au mieux les savoirs utiles.

Patrick MARTIN
Président



Anne POSTIC
Directrice régionale



Ouest Solidaire

Accompagner l'engagement solidaire

Ouest Solidaire est un label créé par l'Uriopss Pays de la Loire.
Ouest Solidaire a pour objet de soutenir et de financer tous types d'actions visant à promouvoir l'engagement solidaire, grâce aux dons d'entreprises locales.

Les 3 projets à venir

Les projets de Ouest Solidaire ont pour principale finalité de soutenir dans la durée la motivation, l'engagement et les compétences des bénévoles de la solidarité dans la région Grand Ouest.

Ouest solidaire Prix de la Solidarité

Le **Prix de la Solidarité** récompensera chaque année une ou plusieurs actions innovantes menées conjointement par une entreprise et une association de solidarité. Ainsi, il favorise les actions dans les entreprises, les échanges de compétence et participe à renforcer le lien social.

Ouest Solidaire Accompagnement

Ouest Solidaire Accompagnement valorise l'action des bénévoles et accroît leurs compétences à travers :

- * Un accès à des formations spécifiques et adaptées à l'engagement bénévole.
- * Une action de co-développement à destination des bénévoles dirigeants : séances innovantes entre pairs pour conforter sa confiance et développer sa capacité à agir.
- * L'Université des bénévoles de l'action sociale
- * Des interventions de sensibilisation des bénévoles dirigeants dans les Conseils d'Administration, Assemblée Générale, Séminaire sur les thèmes du recrutement, de l'accueil, l'engagement, la responsabilité, etc).
- * Démarche d'accompagnement à l'élaboration du projet associatif.

Ouest Solidaire Engagement

Ouest Solidaire Engagement réalisera des événements et des actions de promotion et de sensibilisation des jeunes à la solidarité dans l'objectif de leur engagement.



bénévoles
social action
solidarité formation
dynamisme innovation
accompagnement lien
association

Pourquoi Ouest Solidaire ?

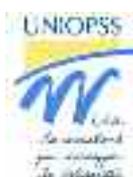
La France compte plus de 14 millions de bénévoles dont 500 000 en Région des Pays de la Loire. Les bénévoles sont aux côtés des professionnels les acteurs majeurs de la solidarité.

Ils ont besoin d'être soutenus, valorisés et accompagnés face aux défis sociaux de notre temps.

Ouest Solidaire œuvre à la promotion du bénévolat en réalisant et soutenant des projets et des activités à caractère social, sanitaire et médico-social.

Le label a pour objet :

- La formation et l'accompagnement des bénévoles.
- La reconnaissance, la valorisation, l'insertion sociale ou professionnelle des personnes en situation de fragilité.
- La consolidation des partenariats entre entreprises privées solidaires et secteur associatif.
- La promotion de l'engagement bénévole plus particulièrement auprès des jeunes.



SOMMAIRE

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Réussir le recrutement d'un directeur	20 janvier 2015 - 2 juin 2015	P. 9
Répondre aux appels à projets : enjeux et outils pour les associations	22 janvier 2015	P. 10
La responsabilité sociétale des associations	17 mars 2015	P. 11
La répartition des pouvoirs au sein de l'association	9-30 avril (matin) 2015	P. 12
Se préparer à construire une alliance ou un partenariat stratégique	19 mai 2015	P. 13
L'évaluation (interne/externe) au cœur de la démarche d'amélioration continue	8-9 juin 2015	P. 14
Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	28 septembre 2015	P. 15
Elaborer un plan de communication	15-16 octobre 2015	P. 16
Animer une équipe de bénévoles	4-5 novembre 2015	P. 17
Elaborer une stratégie associative au service du projet associatif	19 novembre 2015	P. 18
Sensibilisation à la démarche éthique	A déterminer	P. 19

SECTEUR PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Appréhender l'environnement du secteur médico-social : institutions et parcours de la personne âgée et de la personne handicapée	21 mai 2015	P. 20
--	-------------	-------

SECTEUR LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	10 mars 2015	P. 21
Les politiques de lutte contre les exclusions : outils - enjeux	2 juin 2015	P. 22

SECTEUR ENFANCE

Protection de l'enfance : son cadre juridique, ses enjeux	5 mars 2015	P. 23
Concilier la convention internationale des droits de l'enfant et les pratiques dans sa structure	15 septembre 2015	P. 24

Sommaire Chronologique

DATES	INTITULES	RUBRIQUES	FORMATEURS	PAGE
20 janvier et 2 juin 2015	Réussir le recrutement d'un directeur	Pilotage et gouvernance associative	Séverine SALAFIA	9
22 janvier 2015	Répondre aux appels à projets : enjeux et outils pour les associations	Pilotage et gouvernance associative	Amandine ROUFFIAT	10
5 mars 2015	Protection de l'enfance : son cadre juridique, ses enjeux	Secteur enfance	Amandine ROUFFIAT	23
10 mars 2015	Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	Secteur Lutte contre les exclusions	Céline CAILLET et Anne-Cécile FOURRAGE	21
17 mars 2015	La responsabilité sociétale des associations	Pilotage et gouvernance associative	Jean-Luc POISSON	11
9 avril (matin) et 30 avril (matin) 2015	La répartition des pouvoirs au sein de l'association	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC et Florence MOULINIER	12
19 mai 2015	Se préparer à construire une alliance ou un partenariat stratégique	Pilotage et gouvernance associative	Florence MOULINIER et Cathy BELLEC	13
21 mai 2015	Appréhender l'environnement du secteur médico-social : institutions et parcours de la personne âgée et de la personne handicapée	Secteur personnes âgées et personnes handicapées	Anne-Cécile FOURRAGE	20
2 juin 2015	Les politiques de lutte contre les exclusions : outils - enjeux	Secteur Lutte contre les exclusions	Céline CAILLET	22
8-9 juin 2015	L'évaluation (interne/externe) au cœur de la démarche d'amélioration continue	Pilotage et gouvernance associative	Olivier RABILLOUD	14
15 septembre 2015	Concilier la convention internationale des droits de l'enfant et les pratiques dans sa structure	Secteur enfance	Amandine ROUFFIAT	24
28 septembre 2015	Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	Pilotage et gouvernance associative	François JUIN	15
15-16 octobre 2015	Elaborer un plan de communication	Pilotage et gouvernance associative	Isabelle RUISSEAU	16
4-5 novembre 2015	Animer une équipe de bénévoles	Pilotage et gouvernance associative	Alain BOSSARD	17
19 novembre 2015	Elaborer une stratégie associative au service du projet associatif	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC	18
A déterminer	Sensibilisation à la démarche éthique	Pilotage et gouvernance associative	Jacques RENON	19

LES INTERVENANTS DE L'URIOPSS

Alain BOSSARD

Initialement détenteur d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique, licencié en sciences de l'éducation et diplômé de l'Institut des Relations Publiques et de la Communication, il propose des prestations de conseil et de formation pour des institutions départementales, régionales ou nationales. Ses domaines de compétences s'articulent autour de la compréhension des comportements des individus, de la gestion et management des groupes restreints.

Cathy BELLEC

Titulaire d'un master 2 Psychologie sociale « Evaluations et interventions psychologiques ». Possède une expérience de 15 ans dans le milieu associatif. Conseillère technique en stratégies associatives à l'URIOPSS Pays de la Loire, elle accompagne notamment des démarches d'amélioration continue de la qualité, projets stratégiques des adhérents et de coopération.

Céline CAILLET

Conseillère technique à l'URIOPSS depuis 4 ans sur le secteur de la lutte contre les exclusions, Céline Caillet est titulaire d'un DESS Droit des interventions sanitaires et sociales des collectivités territoriales et d'une maîtrise de droit public. Elle possède une expérience d'environ 10 ans dans le réseau URIOPSS/UNIOPSS et d'un an d'expérience dans l'humanitaire international.

Anne-Cécile FOURRAGE

Titulaire d'une maîtrise de Droit Privé et d'un Master en Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales, elle anime le secteur Personnes âgées/ Personnes en situation de handicap/ Aide à domicile au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire. Elle propose aux adhérents un soutien technique et un relais politique au sein des différentes instances du territoire. Elle anime des commissions et groupes de travail nécessaires à l'information, à l'échange et à la mutualisation des pratiques entre adhérents.

François JUN

Diplômé d'HEC Paris (MBA)
Diplômé de l'Institut d'études politiques
Commissaire aux comptes, diplômé d'expertise comptable, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux
Ancien directeur financier d'un groupe d'EHPAD
Chargé d'enseignement à l'Université d'Angers

Florence MOULINIER

Titulaire d'une maîtrise en Droit des Affaires, mention droit social. Conseillère technique URIOPSS Pays de la Loire, elle informe et conseille au quotidien les adhérents sur les questions de droit social et droit des associations et anime des formations sur ces thématiques.

LES INTERVENANTS DE L'URIOPSS

Jean-Luc POISSON

Ingénieur Agronome spécialisé en environnement et développement durable, évaluateur EFQM (management de la qualité). Consultant et formateur depuis 2005 en cabinet conseil, il intervient notamment pour l'URIOPSS sur des démarches de diagnostics, d'analyses de risques, d'approches processus et d'amélioration continue. Depuis 2006, il accompagne les adhérents de l'URIOPSS des Pays de la Loire à la mise en place de leurs démarches d'évaluation interne, conformément à la Loi 2002-2, en privilégiant les approches participative, transversale et pluridisciplinaire.

Olivier RABILLOU

Consultant formateur, est partenaire de l'URIOPSS depuis plusieurs années. Intervient en démarches projet, démarches qualité et missions d'organisation ou de réorganisation et possède une expérience reconnue dans l'accompagnement de ces démarches auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Jacques RENON

Jacques RENON – administrateur de l'URIOPSS et du CEFRAS – est titulaire d'une maîtrise de droit public et du CAFDES de Rennes. Il a été directeur général d'établissements sanitaires et sociaux pendant plus de 35 ans et est par ailleurs membre de la commission éthique d'un établissement sanitaire de court séjour et membre du conseil de perfectionnement du DU « Ethique de l'accompagnement social et médico-social » (UCO/URIOPSS).

Amandine ROUFFIAT

Titulaire d'un DEA de sociologie du droit, elle anime le secteur Petite Enfance – Enfance – Famille Jeunesse au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire. Elle accompagne les adhérents de ces secteurs sur l'actualité, les enjeux et les questions techniques et juridiques. Amandine Rouffiat intervient également à l'Université d'Angers dans le cadre du Master Professionnel Interventions Sociales. Elle siège dans les commissions de sélections d'appels à projets.

Isabelle RUISSEAU

Documentaliste et chargée de communication au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire, titulaire d'une licence d'histoire et d'un certificat professionnel « responsable de communication », elle réalise des formations sur l'élaboration de plan de communication

Séverine SALAFIA

Titulaire d'un diplôme universitaire en ressources humaines et d'un master 2 en politiques sociales et de santé publique. Conseillère technique au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire, ses domaines de compétences s'articulent autour des spécificités RH du secteur associatif.

REUSSIR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 2 sessions proposées :

20 janvier 2015- 2 juin 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

ANIMATEUR : Séverine SALAFIA

LIEU : Nantes

PUBLIC : Bénévoles/ Administrateurs

Contexte / Objectifs

- Identifier toutes les étapes d'un recrutement
- Acquérir une connaissance et une maîtrise des outils de base pour conduire chacun ces étapes
- Préparer et structurer l'entretien
- Utiliser efficacement les techniques d'entretien pour recueillir les informations nécessaires pour l'aide à la décision finale

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Remise d'un support
- Simulations
- Remise d'outils

Programme

1 - Préalables

- L'entretien dans le processus de recrutement
- Les enjeux du recrutement
- Les points-clés de la législation.

2 - La préparation et la structuration de l'entretien

- Les différents types d'entretiens
- Présentation des différentes phases d'un entretien de recrutement et son déroulement
- Le recueil des données : les modes de questionnements pour «enquêter» et recueillir au mieux les informations nécessaires relatives à la formation du candidat, son expérience professionnelle, ses compétences, ses caractéristiques personnelles, ses motivations, sa vision de l'association et des missions qui lui seront confiées...
- Vérification des comportements
- Constitution d'une grille d'entretien en fonction des profils des candidats

3 - Décider et choisir

- Analyser objectivement les entretiens menés
- Dégager les informations recueillies
- Faire une synthèse et décider

4 - Intégrer le candidat : les éléments clés pour réussir son intégration

REPONDRE AUX APPELS A PROJET : ENJEUX ET OUTILS POUR LES ASSOCIATIONS



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 22 janvier 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

270 € (salariés)

ANIMATEUR : Amandine ROUFFIAT

LIEU : Nantes

PUBLIC : Présidents, directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux, chefs de services

Contexte / Objectifs

Le réseau URIOPSS/ UNIOSS est fortement mobilisé sur la mise en place des appels à projets dans le secteur social et médico-social ; il défend le non-recours systématique aux appels à projets, dès lors qu'un acteur local est en capacité de proposer une réponse adaptée aux besoins du territoire. Dans ce sens, la procédure d'appel à projets, entrée en vigueur en 2010, ne cesse de faire l'objet d'allègements, d'exceptions. En 2014/2015, ses contours devraient à nouveau être revus par le Ministère des affaires sociales.

L'URIOPSS Pays de la Loire analyse la mise en œuvre des appels à projets en région et vous propose une formation interactive et dynamique s'appuyant sur des éléments juridiques, des outils méthodologiques et le partage d'expériences pour aider les participants à se préparer à répondre à un appel à projets.

- **Sensibiliser la gouvernance des associations aux enjeux des appels à projets**
- **Positionner la stratégie des établissements et services dans ce nouveau cadre**
- **Connaître le cadre juridique (loi HPST du 21 juillet 2009 et décret du 26 juillet 2010)**
- **Identifier les étapes de l'appel à projets**
- **Acquérir des éléments de méthodologie pour construire son dossier de réponse**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Support pédagogique remis à chaque participant**

- **Partage d'expériences avec les participants**

- **Illustration par un cas pratique**

Programme

1 - Connaître la nouvelle procédure d'autorisation

- Fondements politiques et juridiques de la procédure
- Etablissements et services concernés
- Autorités compétentes
- Types de projets visés
- Enjeux pour le secteur social et médico-social

2 - Maîtriser les étapes de l'appel à projet

- La planification
- Le calendrier des appels à projet
- L'avis d'appel à projet
- La commission de sélection
- La décision d'autorisation

3 - Éléments de méthodologie pour construire son dossier de réponse

- A partir d'un cas pratique :
- Analyse du cahier des charges
 - Phases du dossier de réponse : mise en place d'une démarche projet (organisation interne, communication, articulation entre conseil d'administration, direction et salariés, ...)

LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ASSOCIATIONS



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 17 mars 2015

ANIMATEUR : Jean-Luc POISSON

LIEU : Nantes

Tarif :

130 € (administrateurs)

270 € (salariés)

PUBLIC : Administrateurs, Directeurs d'établissements /services

Contexte / Objectifs

La RSE s'inscrit progressivement dans les projets associatifs et les CPOMs. Les démarches RSE s'inscrivent dans la continuité des démarches qualité initiées par la loi 2002-2 ou au travers de la certification HAS. Ces démarches peuvent être assimilées à des démarches de qualité globale avec une prise en compte accrue de la qualité de vie au travail et de l'environnement.

- **Comprendre les principes et les enjeux du Développement Durable et de la RSE**
- **Connaître les clés et les approches de mise en œuvre d'une démarche RSE**
- **Savoir communiquer et valoriser une démarche de Développement Durable et de RSE**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Apports méthodologiques**
- **Support de la formation / dossier du participant**
- **Echanges d'expériences**

Programme

- 1 - Contexte : Concepts, définition et principes du Développement Durable et de la RSE**
- 2 - Les enjeux de la RSE pour le secteur (sanitaire, social et médico-social) et ses établissements/services**
- 3 - Les évolutions réglementaires**
- 4 - Articulation entre démarche RSE et démarche qualité**
- 5 - Les thèmes de la RSE : gouvernance, environnement, partenariats, ressources humaines et usagers**
- 6 - Les différentes approches pour la mise en œuvre d'une démarche RSE**
- 7 - Communication interne (BDU : Bases de Données Unique) et externe (rapport RSE)**

LA RÉPARTITION DES POUVOIRS AU SEIN DE L'ASSOCIATION



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 2 demi-journées :
9 avril 2015 (matin) et 30 avril 2015 (matin)

Tarif :

130 € (administrateurs)

ANIMATEUR : Cathy BELLEC et
Florence MOULINIER

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs/ Bénévoles de terrain

Contexte / Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'une association
- Adapter ses statuts en fonction de son mode de gouvernance

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques à partir de l'expérience des participants
- Support/dossier du participant

Programme

1 - Présentation du socle de l'association :

- Définition d'une association
- Les membres constitutifs et ses instances
- Le projet d'association

2 - La gouvernance associative

- Définition
- Les 11 parties prenantes
- Les relations : place et rôle des bénévoles et salariés

3 - Répartition des pouvoirs au sein de l'association

- Les différents organes dirigeants : rôles
- Place des usagers et des salariés
- Les conditions d'une bonne gouvernance

4 - Les outils de la gouvernance : du projet associatif aux délégations

SE PRÉPARER À CONSTRUIRE UNE ALLIANCE OU UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 19 mai 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

ANIMATEUR : Florence MOULINIER et Cathy BELLEC

270 € (salariés)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs / Directeurs

Contexte / Objectifs

- **Positionner sa situation dans l'environnement et les besoins qui amènent à coopérer**
- **Donner les repères méthodologiques aux dirigeants associatifs pour amorcer un projet de coopération**
- **Maîtriser les conditions de réussite de mise en œuvre d'une coopération**

Méthodes pédagogiques

- **Méthode interactive sollicitant la participation des stagiaires et faisant appel à leur situation (intention ou projet de coopération).**
- **Les moyens pédagogiques, adaptés aux objectifs :**
 - font alterner repérages théoriques et/ou méthodologiques, études de cas, travaux de groupes, avec remise d'un support pédagogique et des modèles d'outils de suivi de démarche de structuration ;
 - et permettent ainsi une réflexion à la fois personnelle et collective, en prise avec les réalités professionnelles.

Programme

1 - Approche globale de la coopération

- Définition de la coopération
- Rappel du cadre réglementaire
- Evolution de l'environnement institutionnel et les orientations des pouvoirs publics

2 - Se préparer à la construction d'une alliance ou d'un partenariat renforcé

- Le projet associatif et sa stratégie
- Clarifier son mode de gouvernance
- Les différentes formes de projet d'alliance (parcours, efficacité, isolement)

3 - Bien Construire et réaliser le projet d'alliance : les facteurs clés

- La primauté d'un projet d'une alliance
- Une analyse partagée de l'environnement
- Les nouvelles modalités de gouvernance
- La volonté de travailler en commun
- Le financement des démarches de coopération

4 - Un peu de méthodologie de projet

- Les différentes étapes préalables
- Les différents outils juridiques de coopération

L'ÉVALUATION (INTERNE/EXTERNE) AU CŒUR DE LA DEMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

NOUVEAU

MEMO

DUREE ET DATE(S) : 2 jours : 8-9 juin 2015

ANIMATEUR : Olivier RABILLOUD

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs, Directeurs d'établissements / services

Tarif :

260 € (administrateurs)

540 € (salariés)

Contexte / Objectifs

- Resituer la démarche d'évaluation dans le contexte des démarches qualité
- (Re)Découvrir les grandes approches méthodologiques possibles pour l'évaluation interne
- Intégrer la démarche évaluative dans une démarche plus globale d'amélioration continue

Méthodes pédagogiques

- Présentation des parties théoriques à l'aide de support vidéo projeté
- Echange entre les participants et le formateur, à partir des situations vécues
- Mise en situation des stagiaires à partir de leur vécu
- Applications à partir de cas concernant les structures des participants
- Remise des principaux documents de formation

Programme

1 - L'évaluation au cœur des démarches qualité dans le secteur médico-social

- Historique des démarches qualité en médico-social
- Les grands principes d'une démarche qualité
- La démarche d'évaluation (interne et externe) : enjeux et cadre réglementaire

2 - Les approches possibles pour la démarche d'évaluation interne

- Rappel des grands repères méthodologiques de l'évaluation interne (notamment à partir des recommandations de l'ANESM)

- Présentation des grandes approches possibles de l'évaluation interne (avec ou sans référentiel, à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM), liens avec le projet d'établissement, question de la démarche participative

3 - Les articulations entre les différentes démarches : Evaluation (interne & externe), projet d'établissement, promotion et développement de la bientraitance et du droit des usagers...

- La « planification stratégique » : Comment élaborer et piloter un programme pluriannuel des différentes démarches liées à l'amélioration continue de la qualité – (Avec mise en application : construire son « programme stratégique »)
- Le « plan d'action général » : Comment élaborer, mettre en œuvre, suivre un plan d'action global de l'ensemble des actions déterminées
 - Proposition d'un outil concret
 - Présentation d'une méthodologie de pilotage

4 - De la démarche d'évaluation vers la démarche d'amélioration continue de la qualité...

- Comment prolonger les étapes d'évaluation par la mise en place d'une démarche qualité structurée
 - La logique de l'amélioration continue (selon principe dit de la « Roue de Deming »)
 - La mise en place d'un système documentaire maîtrisé, vivant et au service de l'organisation (procédures, protocoles, enregistrements...) – (Avec mise en application : Construire le système documentaire)
 - La mise en place d'un suivi d'indicateurs au service de la qualité – (Avec mise en application : Identifier les indicateurs à suivre et bâtir le tableau de bord)

LE REGIME FISCAL ET SOCIAL DES ASSOCIATIONS GERANT DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 28 septembre 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

270 € (salariés)

ANIMATEUR : François JUIN

LIEU : Nantes

PUBLIC : Président, trésorier et administrateurs bénévoles ;
Directeurs, directeurs adjoints, chefs de service,
cadres de direction, cadres administratifs

Contexte / Objectifs

- **Comprendre et maîtriser le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux.**
- **Distinguer les différents régimes et les obligations qui y sont liées**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques et pratiques, exemples et études de cas**
- **Echanges entre participants**
- **Possibilité de travailler à partir des documents des participants**
- **Evaluation de la formation et de ses acquis en fin de session**

Programme

- 1 - Les critères d'appréciation de la non lucrativité**
 - Caractère intéressé ou désintéressé de la gestion
 - Situation de l'organisme au regard de la concurrence
 - La règle des 4P
- 2 - Particularités liées aux différents impôts**
 - La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
 - Coefficient d'assujettissement
 - Coefficient de taxation
 - Coefficient d'admission
 - L'impôt sur les bénéfices
 - Les impôts directs locaux :
 - La Contribution Economie Territoriale
 - La taxe d'habitation
 - La taxe foncière
- 3 - Coexistence d'activités commerciales et d'activités non commerciales**
 - La sectorisation
 - La filiation
- 4 - Dons de particuliers et mécénat ouvrant droit à réduction d'impôts : le reçu fiscal**
- 5 - Spécificités sociales des associations**
 - Le bénévolat
 - Les salariés
 - La mise à disposition de fonctionnaires
 - Le volontariat

ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 2 jours : 15-16 octobre 2015

Tarif :

260 € (administrateurs)

540 € (salariés)

ANIMATEUR : Isabelle RUISSEAU

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs , directeurs d'établissements / services ou toute personne en charge de la communication

Contexte / Objectifs

La communication est au service du projet associatif. Pour atteindre un certain nombre de ses objectifs, l'association peut compter sur la communication comme un moyen précieux : pour gagner en visibilité, pour fédérer les acteurs et parties prenantes qui adhèrent à l'association, pour recruter des bénévoles, obtenir des financements... Communiquer sur ses valeurs et ses actions est donc devenu fondamental pour les associations.

Et c'est grâce à la mise en place d'actions et d'outils construits en cohérence, organisés par le plan de communication, qu'elles pourront y parvenir.

- **Comprendre les notions de communication et mesurer les enjeux de la communication associative.**
- **Définir une stratégie de communication**
- **Savoir concevoir et faire vivre un plan de communication**

Méthodes pédagogiques

Méthode interactive sollicitant la participation des stagiaires et faisant appel à leur situation

- **Alternance d'apports théoriques et d'échanges sur les pratiques**
- **Travail en groupe**
- **Retour sur des cas concrets exposés par le groupe**
- **Réponses aux questionnements**
- **Remise de supports pédagogiques et de modèles d'outils**

Programme

JOUR 1 :

1 - La communication associative

- Définitions des enjeux et spécificités
- Les différents niveaux de communication – communication interne et externe
- Les différents outils de communication (l'image, l'écrit, le web, les relations presse,...)

2 - Le plan de communication au service du projet associatif

- Méthodologie :
 - Etape 1 : Diagnostic
 - Etape 2 : Objectifs stratégiques

JOUR 2 :

2 - Le plan de communication au service du projet associatif

- Méthodologie :
 - Etape 3 : Les cibles
 - Etape 4 : Les messages et concepts
 - Etape 5 : Objectifs opérationnels et actions de communication
 - Etape 6 : Choisir les moyens et outils appropriés
 - Etape 7 : Elaborer un planning et définir le budget
 - Etape 8 : Mesurer la performance des outils et actions

3 - Etudes de cas

ANIMER UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 2 jours : 4-5 novembre 2015

Tarif :

ANIMATEUR : Alain BOSSARD

260 € (administrateurs)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Bénévoles / Administrateurs - tout responsable d'associations faisant appel à des bénévoles

Contexte / Objectifs

Un bénévole n'est pas un salarié. Il répond à des motivations spécifiques. Son fonctionnement dans le groupe doit être décrypté et analysé pour permettre au responsable d'équipe de bénévoles de valoriser leurs compétences propres.

- **Cerner les motivations des bénévoles et les leviers d'action en rapport**
- **Comprendre les schémas de communication dans le groupe**
- **Optimiser les potentialités**

Programme

- 1 - Les motivations du bénévole**
- 2 - Le pouvoir et la responsabilité**
- 3 - L'animation d'une équipe de bénévoles: analyse de pratiques**
- 4 - L'art de la délégation et du contrôle**
- 5 - Les mécanismes qui altèrent la confiance, ceux qui l'impulsent**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Analyse de pratique de situations**
- **Support**

ELABORER UNE STRATÉGIE ASSOCIATIVE AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 19 novembre 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

ANIMATEUR : Cathy BELLEC

PUBLIC : Bénévoles/Administrateurs

LIEU : Nantes

INFOS : La formation est à la carte, en fonction des besoins et de la demande de l'association. Elle peut prendre plusieurs formats.

Contexte / Objectifs

- Donner des repères théoriques pour élaborer une stratégie associative
- Donner des repères méthodologiques pour piloter la démarche d'élaboration de la stratégie associative
- Contribuer à renforcer la cohésion et la motivation des équipes (bénévoles et salariés)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Apports
- Support formation/dossier du participant

Programme

1 - Fondamentaux d'un projet associatif et d'une stratégie

- Une association
 - Définition
 - Le poids des associations: tous secteurs confondus; Sur le secteur social et médico-social
- Le projet associatif : notions générales
 - La notion du projet
 - Des éléments de définition du projet associatif
 - Les différents niveaux de projets
- Une stratégie associative.
 - Définition
 - Une analyse partagée des influences des acteurs et de l'environnement
 - Un activateur de sens et de motivation pour les équipes
 - Une évaluation en continu

2 - Méthodologie pour élaborer une stratégie associative

- Les étapes d'élaboration du projet associatif et de sa stratégie
 - Définition de chaque étape

*Commandez le guide numérique et interactif «Comment élaborer une stratégie au service du projet associatif ?»
Un guide créé par et pour les associations de solidarité et leurs établissements et services - cf bon de commande pages 26*

SENSIBILISATION A LA DEMARCHE ETHIQUE

MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : A déterminer sur 2015

Tarif :

130 € (bénévoles)

270 € (salariés)

ANIMATEUR : Jacques RENON **LIEU :** Nantes

PUBLIC : Dirigeants associatifs, bénévoles et cadres de direction, DRH, soucieux de fonder sur des bases éthiques le sens et la pratique de leur responsabilité

INFOS : les personnes inscrites préparent leur participation en relevant des « cas de conscience » ou dilemmes auxquels elles ont été confrontées lors de certaines situations problématiques où le « bien » de l'autre est en question.
(Nous vous invitons à nous adresser vos inscriptions dès que possible - une date vous sera ensuite proposée)

Contexte / Objectifs

- Sensibiliser les participants à la démarche éthique

Méthodes pédagogiques

- Apports conceptuels et théoriques

- Echanges à partir de situations rencontrées par les participants

Programme

Avant propos sur le besoin contemporain d'éthique

1 - L'éthique : du principe à la démarche

- Les notions d'éthique fondamentale:
 - Définitions et finalité
 - Rapports avec le Droit, la Morale, les Spiritualités
 - Les composantes
- L'éthique de convictions :
 - Histoire et développement du concept de personne humaine en lien avec le principe d'humanité, la liberté et la dignité intrinsèque de tout Homme ; métaphore de l'arbre des valeurs
- L'éthique de la sollicitude :
 - Définition de Paul Ricœur ; le respect de l'autre en situation de vulnérabilité ; la proximité comme valeur ; le prendre soin comme conduite

• L'éthique de la responsabilité :

- Un principe de confiance, une notion d'autorité comme service ; une possible subsidiarité, une reconnaissance de fiabilité

• L'éthique de la discussion critique :

- Une démarche de résolution des dilemmes existentiels ; un management par le ménagement

2 - De l'éthique individuelle au professionnalisme éthique

- Notion
- Professionnalisme technique et professionnalisme éthique
- Ethique et pouvoir dans les organisations
- L'éthique professionnelle et la construction symbolique du réel

3 - Exemple de questionnement éthique récurrent : « le travail bien fait : entre désirs et réalités »

- Résumé : l'éthique professionnelle : un processus, une démarche qui intègre :
 - Une éthique de convictions attachée au principe d'humanité aujourd'hui menacé
 - Une éthique de la sollicitude qui caractérise l'action sanitaire, sociale, humanitaire
 - Une éthique de la responsabilité où la confiance et l'autorité génèrent fiabilité et subsidiarité
 - Une éthique de la discussion critique comme posture et outil privilégié de la démarche

APPREHENDER L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL : INSTITUTIONS ET PARCOURS DE LA PERSONNE ÂGÉE ET DE LA PERSONNE HANDICAPÉE



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 21 mai 2015

Tarif :

ANIMATEUR : Anne-Cécile FOURRAGE

130 € (administrateurs)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs

Contexte / Objectifs

- Découvrir les acteurs du champ médico-social : établissements et services, institutions
- Aborder la dynamique d'ouverture et de transversalité du secteur médico-social par la notion de parcours
- En tant qu'acteur, se positionner dans le panorama de l'action médico-sociale

Programme

- 1 - La construction législative du panorama institutionnel**
 - La loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.
 - La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
 - La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
 - La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.
- 2 - La pluralité des acteurs**
 - Etablissements et services intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées
 - Autorités de tarification, de financement de contrôle : environnement institutionnel
- 3 - L'émergence de nouveaux modes d'accompagnements**
 - Un nouveau paradigme: projet de vie, intégration, coordination, coopération des acteurs
 - Dispositifs innovants, expérimentaux

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations sur le territoire ligérien
- Dossier du participant: support d'animation, cartographie, glossaire

IMPULSER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITE



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 10 mars 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

ANIMATEUR : Céline CAILLET et Anne-Cécile FOURRAGE

270 € (salariés)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Bénévoles, directeurs, chefs de service, travailleurs sociaux

INFOS : Au cours de cette formation, une valorisation des pratiques d'animation participative des stagiaires sera permise grâce à un partage d'expériences

Contexte / Objectifs

- **Connaître l'environnement politique et réglementaire de la participation**
- **Partager les pratiques et les expériences de terrain**
- **Déterminer ensemble les facteurs de réussite d'une démarche participative**
- **Focus sur deux instances participatives :**
 - le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompanyées (CCRPA)
 - le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Méthodes pédagogiques

- **Pédagogie active et participative**
- **Apports théoriques**
- **Réflexions personnelles et collectives**
- **Boîte à outils**

Programme

1 - La participation : qu'est-ce que c'est ?

- Qu'entend-on par participation ?
- Les 4 stades de la participation
- D'où vient la participation ?
- Quels enjeux pour la participation ?
- Les avantages à la participation des usagers
- Les freins identifiés dans les pratiques

2 - L'environnement politique et réglementaire de la participation

- La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale : place des usagers et outils (Charte des droits et libertés, Contrat de séjour, Conseil de la vie sociale...)
- La participation des personnes en situation d'exclusion aux politiques publiques et l'exemple du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompanyées

3 - La mise en œuvre d'une dynamique participative

- L'animateur au service de la diversité individuelle
- Boîte à outils : expérimentation et échanges autour de pratiques participatives

LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 2 juin 2015

ANIMATEUR : Céline CAILLET

LIEU : Nantes

Tarif :

130 € (administrateurs)

270 € (salariés)

PUBLIC : Administrateurs et bénévoles de terrain, tout salarié du secteur

Contexte / Objectifs

- Faire découvrir les différentes composantes du secteur de la Lutte contre les exclusions, son environnement
- Appréhender les grandes lignes des dispositifs actuels en matière de lutte contre les exclusions

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Support / dossier du participant
- Echanges

Programme

INTRODUCTION :

- Pauvreté - précarité - exclusion : une terminologie qui a du sens
- Les acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

1 - Comprendre les enjeux à travers les grandes étapes législatives de la lutte contre la pauvreté et les exclusions

- La loi d'orientation du 29 juillet 1998
- La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005
- Le plan pluriannuel interministériel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013

2 - Les dispositifs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- Urgence sociale / accueil – hébergement – insertion
- Logement – habitat
- Santé et accès aux soins
- Emploi

3 - Le secteur de la lutte contre la pauvreté face à un nouvel enjeu : la participation des personnes en situation de pauvreté et de précarité à l'élaboration et au suivi des politiques publiques

PROTECTION DE L'ENFANCE : SON CADRE JURIDIQUE, SES ENJEUX



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 5 mars 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

270 € (salariés)

ANIMATEUR : Amandine ROUFFIAT

LIEU : Nantes

PUBLIC : Bénévoles et salariés d'associations de la protection de l'enfance et services d'aide à domicile

Contexte / Objectifs

En 2014, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a fait l'objet d'une évaluation par la mission d'information sénatoriale, menée par Michelle MEUNIER et Muguette DINI. Le projet de loi sur la famille devrait apporter de nouveaux éclairages sur la mise en œuvre de cette loi.

Cette formation permet aux participants de :

- **Affiner leurs connaissances du dispositif de la protection de l'enfance**
- **Mettre en perspective leurs pratiques institutionnelles**
- **S'approprier les enjeux actuels du secteur associatif (coopération, appels à projet, ...) « le plus » : partager un regard croisé sur la protection de l'enfance, à l'échelon régional et national.**

Méthodes pédagogiques

- **Apports juridiques**
- **Échanges d'expériences**
- **Support / dossier du participant**
- **En articulation avec les Recommandations de l'Anesm (actuelles et en cours d'élaboration)**

Programme

1 - Améliorer la prévention des situations de danger

- La notion de protection de l'enfance définie
- L'élargissement du public
- La primauté de la prévention
- La subsidiarité de la justice

2 - Faciliter le repérage des situations préoccupantes et le traitement des informations

- La création de la cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes
- La consécration du partage de l'information
- Les règles de signalement modifiées
- L'observatoire départemental

3 - Donner plus de souplesse au dispositif dans les réponses à mettre en œuvre

- La reconnaissance des formules alternatives et de la diversification des réponses
- Les nouvelles mesures
- L'élaboration d'un projet pour l'enfant / d'un projet annuel

4 - Reconnaître les droits du mineur et les droits des familles

- L'intérêt de l'enfant comme critère de décision fondamentale
- La participation des parents et des enfants aux réponses apportées
- Le maintien des liens du mineur avec les tiers
- L'audition du mineur en justice facilitée

CONCILIER LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ET LES PRATIQUES DANS SA STRUCTURE



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 15 septembre 2015

Tarif :

130 € (administrateurs)

270 € (salariés)

ANIMATEUR : Amandine ROUFFIAT

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs de structures accueillant des enfants/ adolescents, directeurs, chefs de service

Contexte / Objectifs

La Convention internationale des droits de l'enfant, une exigence juridique et politique parfois difficile à respecter ou à mettre en œuvre ; ou comment naviguer entre droits théoriques et pratiques en mutation.

L'intérêt supérieur de l'enfant a été promu au rang de principe supérieur du droit. Les droits de l'enfant sont définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations Unies (CIDE) du 20 novembre 1989. Notre système français les a intégrés et, à ce titre, tend à influencer les pratiques des professionnels.

Leur mise en œuvre est d'actualité puisqu'ils sont réinterrogés dans les travaux préparatoires du projet de loi Famille de 2014.

- **Mieux connaître la CIDE, par une approche sociologique et juridique, afin de mieux dessiner les enjeux actuels et à venir pour les enfants**
- **Faire connaître les droits de l'enfant au regard de la CIDE au sein de sa structure**
- **Articuler ses pratiques et le fonctionnement de sa structure avec la CIDE**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Support pédagogique remis à chaque participant**
- **Partage d'expériences avec les participants**
- **Travail en sous-groupe**
- **Témoignage d'une structure de la protection de l'enfance**

Programme

1 - La mise en œuvre de la CIDE

- La reconnaissance internationale des droits de l'enfant
- Origine de la CIDE
- Transcription en droit français

2 - Définition des droits de l'enfant

- L'intérêt supérieur de l'enfant
- 4 principes directeurs, des notions à définir
- Droits civils et politiques
- Droits économiques, sociaux et culturels
- Droits individuels et collectifs
- Protocoles facultatifs

3 - Champ d'application en droit français

- Les recommandations actuelles des Nations unies
- Impacts en droit français

4 - Leviers et obstacles pour une mise en œuvre effective dans les structures

- Témoignage d'une structure de la protection de l'enfance
- Partage d'outils
- Quelles incidences sur les pratiques professionnelles ?



Commandez le guide numérique et interactif

Comment élaborer une stratégie au service du projet associatif ?

Un guide créé par et pour les associations de solidarité et leurs établissements et services.



Pour favoriser la réussite de votre projet associatif, il est indispensable d'élaborer une stratégie de mise en œuvre :



Aider, donner des repères théoriques aux responsables d'associations (bénévoles, salariés) pour élaborer et mettre en œuvre d'une démarche stratégique : transfert d'une méthode de travail. Le livret 1 « Petit traité de stratégie associative » pose les fondements afin de partager un langage commun, de définir un projet associatif et une stratégie.



Faciliter l'autonomie des dirigeants pour qu'ils puissent piloter la démarche par eux-mêmes : une pédagogie adaptée. Le livret 2 « méthodologie pour élaborer une stratégie associative » propose une méthodologie précise, complète, et successive qui permet aux responsables d'association de passer à l'action.



Contribuer à renforcer la cohésion et la motivation des équipes (bénévoles, salariés) : méthode et outils d'animation. La méthode collaborative ou de coproduction contribue à créer une dynamique collective et à fédérer autour de valeurs, d'une vision commune. Au regard des étapes d'élaboration du projet associatif et stratégique, le livret 3 « mode opératoire pour élaborer une stratégie associative » présente des outils et décrit les modalités d'utilisation, donnant ainsi des repères concrets pour être autonome dans l'animation de l'équipe projet.

Un accompagnement par l'URIOPSS Pays de la Loire :

Des transferts de compétences

Selon les besoins et la situation de l'association, deux démarches peuvent être proposées :

1. une formation (INTER OU INTRA) à la méthodologie, avec l'appui du guide ; La formation-action abordera notamment le cadre de référence de l'association, comment mener une analyse stratégique, élaborer des axes stratégiques et l'élaboration du plan opérationnel.
2. Une formation à l'animation de la démarche, avec l'appui des outils du guide.

Un accompagnement à la carte

Selon les besoins et la situation de l'association, trois accompagnements peuvent être proposés :

1. Accompagnement du processus dans sa globalité ;
2. Accompagnement ponctuel, à définir en accord avec l'association ;
3. Service de conseil par téléphone pour apporter un appui à l'association dans sa démarche pour conseiller et valider les travaux.



Avec l'appui des partenaires financiers



Sommaire du catalogue général

DATES	INTITULÉ	RUBRIQUES	FORMATEURS	PAGE
22 janvier 2015	Répondre aux appels à projet : enjeux et outils pour les associations	Environnement et décideurs publics	Amandine ROUFFIAT	19
23 janvier 2015	Elaborer le compte administratif. Un support pour rendre compte et évaluer la mise en œuvre des CPOM, les indicateurs médico-sociaux économiques du CA, le plan de financement	Tarification / Gestion / Comptabilité	Luc MAUDUIT	23
6 février 2015	Comprendre le mécanisme du plan pluri annuel de financement	Tarification / Gestion / Comptabilité	Luc MAUDUIT	24
5 mars 2015	Construire et gérer ses relations presse	Pilotage et gouvernance associative	Emma LECOQ	12
5 mars 2015	Protection de l'enfance : son cadre juridique, ses enjeux	Environnement et décideurs publics	Amandine ROUFFIAT	20
10 mars 2015	Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	Pratiques professionnelles	Céline CAILLET et Anne-Cécile FOURRAGE	46
16-17 mars 2015	Evolution de la fonction de cadres intermédiaires	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Olivier RABILLOUD	33
17 mars 2015	La responsabilité sociétale des associations	Pilotage et gouvernance associative	Jean-Luc POISSON	13
19 mars 2015	Maîtriser la réglementation des contrats à durée déterminée et temps partiel	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Florence MOULINIER	34
27 mars 2015	Outils l'établissement pour une meilleure prise en charge : maîtrisez-vous le système d'information : dossier patient, circuit du médicament, indicateurs qualité ?	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Michel GADREAU	35
30 mars 2015	Gérer le stress et prévenir l'usure professionnelle	Pratiques professionnelles	Olivier RABILLOUD	47
31 mars 2015	Articuler la place des parents et des professionnels : les contours juridiques de l'autorité parentale	Pratiques professionnelles	Amandine ROUFFIAT	48
31 mars 2015	Les bonnes pratiques d'achat dans le secteur social et médico-social	Pilotage et gouvernance associative	Philippe BOISSEAU	14
3 avril et 15 juin 2015	L'accompagnement au changement	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Olivier RABILLOUD	36
28 avril 2015	Réussir le recrutement d'un salarié	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Séverine SALAFIA	37
4-11-18 mai 2015	Accompagnement en fin de vie et du deuil	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	49
19 mai 2015	Se préparer à construire une alliance ou un partenariat stratégique	Pilotage et gouvernance associative	Florence MOULINIER et Cathy BELLEC	15
21 mai 2015	Maîtriser les principales règles de la convention collective du 31 octobre 1951	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Florence MOULINIER	38
2 juin 2015	Les politiques de lutte contre les exclusions	Environnement et décideurs publics	Conseiller technique URIOPSS Pays de la Loire – secteur lutte contre les exclusions	21
8-9 juin 2015	L'évaluation (interne/externe) au cœur de la démarche d'amélioration continue	Pilotage et gouvernance associative	Olivier RABILLOUD	16
11 juin 2015	Organiser le temps de travail dans le cadre de la réglementation	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Florence MOULINIER	39
11-12 juin 2015	Mettre en œuvre l'analyse financière comme outil d'aide à la performance des établissements sociaux et médico-sociaux	Tarification / Gestion / Comptabilité	Luc MAUDUIT	25
17-18 juin 2015	Repères et outils de la réflexion éthique contemporaine pour le travail de soin	Pratiques professionnelles	Jean-Marc MOUILLIE	50
22 juin 2015	Elaborer et négocier le budget prévisionnel d'un ESMS, les supports complémentaire aux financements : les indicateurs médico sociaux économiques, le plan de financement	Tarification / Gestion / Comptabilité	Luc MAUDUIT	26
25-26 juin 2015	Le secret professionnel : quelles postures et quelle éthique professionnelle adopter ?	Pratiques professionnelles	Elodie JEAN et Jean-Marc MOUILLIE	51
8 septembre 2015	Contrat de séjour et règlement de fonctionnement en EHPAD	Tarification / Gestion / Comptabilité	Anne-Cécile FOURRAGE	27
10-11 septembre 2015	Mieux gérer son temps et ses priorités	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	52
15 septembre 2015	Concilier la convention internationale des droits de l'enfant et les pratiques dans sa structure	Pratiques professionnelles	Amandine ROUFFIAT	53
17-18 septembre 2015	Maladie d'Alzheimer et troubles apparentés	Pratiques professionnelles	Bruno LELOUTRE	54
18 septembre 2015	Entrer en démarche de CPOM, passer à une pluri annualité budgétaire	Tarification / Gestion / Comptabilité	Luc MAUDUIT	28
24-25 septembre 2015	Le projet d'accompagnement personnalisé du résident en EHPAD	Pratiques professionnelles	Marie-Renée PROVOST-CARDOT	55
28 septembre 2015	Le régime fiscal des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	Tarification / Gestion / Comptabilité	François JUIN	29
29 septembre 2015	Présider et animer le comité d'entreprise	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Joël ROLLAND	40
6 octobre 2015	Présider et animer le CHSCT	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Joël ROLLAND	41
8-9 octobre 2015	La relation soignant soigné	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	56
13 octobre 2015	Mettre en place et animer l'entretien professionnel et/ou d'évaluation	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Séverine SALAFIA	42
15-16 octobre 2015	Elaborer un plan de communication	Pilotage et gouvernance associative	Isabelle RUISSEAU	17
16 octobre 2015	Du projet d'établissement au projet architectural : traduire en 3 dimensions le projet de vie	Pratiques professionnelles	Emmanuel BONNEAU	57
5-12-19 novembre 2015	Développer la bientraitance : une approche de la personne	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	58
5-19 nov.-20 nov.(matin) 2015	S'initier au droit du travail	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Florence MOULINIER	43
17 novembre 2015	Construire les tableaux de bord et indicateurs dans le secteur social et médico-social	Tarification / Gestion / Comptabilité	Luc MAUDUIT	30
23-24-25-26 nov. 2015	Comprendre et gérer les comportements agressifs des personnes handicapées mentales et psychiques	Pratiques professionnelles	Jérôme HOUDIN	59
24 novembre 2015	Politique ressources humaines et implication des cadres	Management et animation des Ressources Humaines / Droit social	Catherine AUDIAS	44
3 décembre 2015	Connaitre le handicap psychique et ses parcours de soins	Pratiques professionnelles	Estelle LUCAS	60
7-8 décembre 2015	Comprendre et appréhender le comportement agressif des personnes âgées	Pratiques professionnelles	Bruno LELOUTRE	61
10-11 décembre 2015	Donner de la cohérence entre les spécificités comptables des établissements et services sociaux et médico-sociaux et le plan comptable général. Conséquences de la mise en oeuvre de la M22	Tarification / Gestion / Comptabilité	Luc MAUDUIT	31
A déterminer sur 2015	Sensibilisation à la démarche éthique	Pratiques professionnelles	Jacques RENON	62

POUR VENIR A L'URIOPSS

URIOPSS Pays de la Loire :

ADRESSE : 4, Rue Arsène Leloup – BP 98501
44185 NANTES CEDEX 4

CONTACT : Tél. 02.51.84.50.10
Fax. 02.51.84.50.11

WEB : e-mail : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr
www.uriopss-pdl.asso.fr

Plan d'accès :

(Tramway : Ligne 1 - Beaujoire-François Mitterrand - Arrêt Chantiers Navals)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à photocopier
Conditions générales P.30

Intitulé du stage :

Dates : N° adhérent :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Nom du directeur : Nom du DRH :

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

- Trait d'Union
- Site web
- Catalogue
- E-mail
- Autre (préciser)

NOM et Prénom du (des) participant(s)	Fonctions	Coût	Règlement
			Bénévoles :
		x€ =€
			Salariés :
		x€ =€
			TOTAL :€

Nature de l'action de formation (Cochez la case correspondante) :

- Action d'adaptation au poste de travail ou liée à l'évolution ou au maintien dans l'emploi (sur votre temps de travail).
- Action de développement des compétences des salariés (Hors temps de travail).
- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances (pour les bénévoles).

A retourner à Noëlle BOIVIN

URIOPSS Pays de la Loire - 4, rue Arsène Leloup BP 98501 - 44185 NANTES CEDEX 4
Tél. 02 51 84 50 10 - Fax : 02 51 84 50 11 - Email : secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr
www.uriopss-pdl.asso.fr

Date :

Signature et Cachet :

INSCRIPTION - CONVENTION - PAIEMENT - ANNULATION

Le coût pédagogique de la formation est indiqué par personne sur chacun des programmes. Le tarif non adhérent est de 420 € TTC par jour et par personne.
Repas non compris

La demande d'inscription se fait par écrit à l'aide du bulletin d'inscription à nous adresser dûment complété.

Une convention indiquant toutes les informations utiles quant à l'organisation du stage sera adressée à chaque structure.

Le lieu de formation peut être modifié.

L'inscription sera définitive après le retour de cette convention signée.

Le règlement sera à effectuer à réception de la facture adressée par l'URIOPSS Pays de la Loire à l'issue de la formation.

Tout stage commencé est dû.

ANNULATION

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 7 jours avant le début du stage. En cas de non respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû. En cas de force majeure (*maladie ou autre motif avec justificatifs*) un remboursement partiel pourra être envisagé.

Le déroulement effectif d'un stage est soumis à un nombre minimum de participants : l'URIOPSS se réserve le droit d'annuler ou reporter tout stage dont le nombre de participants serait insuffisant.

INFORMATION PREALABLE AUX STAGIAIRES

Avec l'envoi de la convention, et donc avant l'inscription définitive, sont envoyés à l'établissement, pour le stagiaire, la fiche de la formation avec le programme, les objectifs, les méthodes pédagogiques, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur, ainsi qu'un règlement intérieur pour les formations réalisées dans les locaux de l'URIOPSS Pays de la Loire.

EVALUATION ET ATTESTATION DE PRESENCE ET DE FORMATION

Un questionnaire de satisfaction de l'action de formation sera à remplir par le stagiaire et à remettre à l'intervenant en fin de formation.

Une attestation de présence et de formation, établie au vu de la feuille d'émargement signée par les participants, et mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action, sera adressée à l'employeur pour remise au stagiaire.

Une copie de cette attestation peut être adressée à l'OPCA avec votre dossier de demande de prise en charge comme justificatif de présence.

PROJET DE FORMATION EN INTRA

Vous avez des projets de formation en intra - sur les thèmes proposés dans ce catalogue ou sur tout autre thème - vous pouvez nous retourner cette fiche complétée pour nous faire part de vos besoins.

Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais. secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr

DATE DE LA DEMANDE : _____

COORDONNEES DE L'ASSOCIATION :

.....
.....
.....

COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT OU SERVICE CONCERNE :

.....
.....
.....

NOM DU CORRESPONDANT : Fonction

Tél. :.....

Mail :

FORMULATION DE VOTRE DEMANDE :

Objet :

.....
.....
.....

Contexte :

.....
.....
.....

Public concerné :

.....
.....

VOS CONTRAINTES

Durée : _____
Période : _____
Autre : _____

Le Gic, CIL de référence des associations

Accompagne vos salariés pour

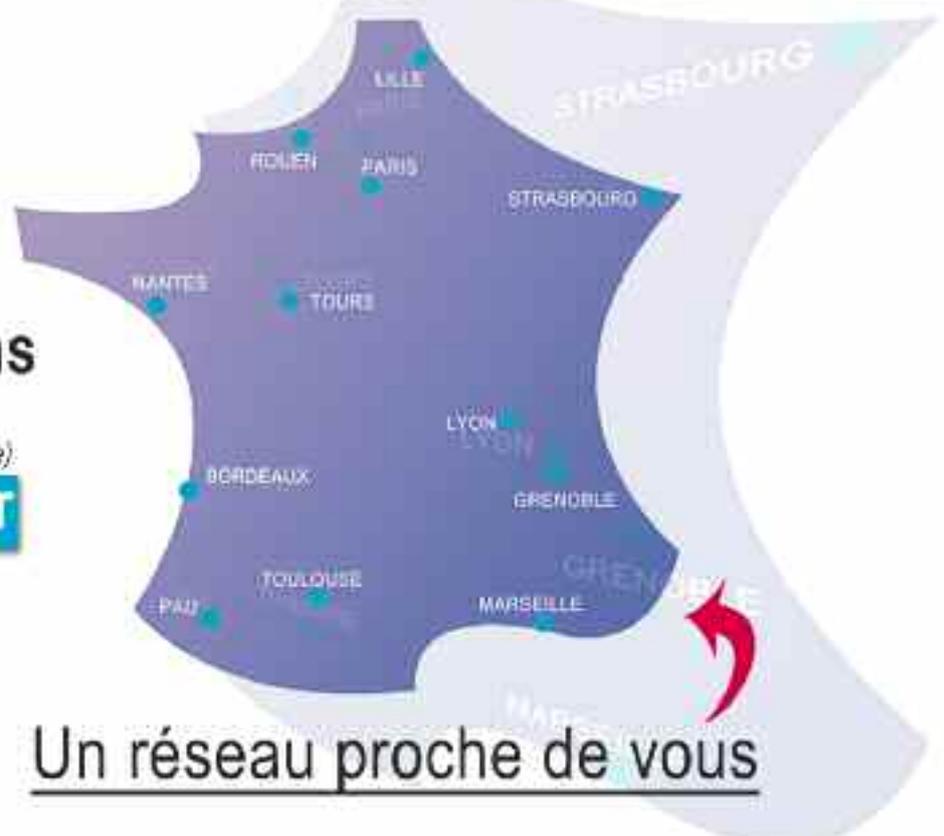
- Louer un logement
- Devenir propriétaire
- Financer des travaux
- Réussir une mobilité professionnelle
- Affronter une situation difficile

Plus d'informations

0810 55 10 25

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

ou sur www.gic.fr





UNIR LES ASSOCIATIONS

POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

L'URIOPSS des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement et leur fonctionnement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région.

En accompagnant et en représentant ses adhérents dans les instances politiques, nous souhaitons :

- Participer à la construction du lien social et à la lutte contre toutes les exclusions
- Agir collectivement au bénéfice de la personne.
- Contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

NOS VALEURS :

- La primauté de la personne,
- La solidarité et non lucrativité
- L'engagement bénévole
- Un mode de fonctionnement participatif

NOS MISSIONS :

- Unir et fédérer nos adhérents autour de valeurs communes
- Représenter nos adhérents auprès des instances institutionnelles et des pouvoirs publics
- Accompagner et conseiller les associations
- Informer les associations sur l'évolution des secteurs et des politiques sociales
- Former les acteurs de la solidarité
- Offrir un lieu d'expression publique et politique, animer un réseau et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques sociales
- Promouvoir et défendre le modèle de l'économie sociale

Les organismes adhérant à l'URIOPSS agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, du sanitaire, du handicap et des personnes âgées.

Retrouvez-nous sur notre site internet :
<http://www.uriopss-pdl.asso.fr>

URIOPSS DES PAYS DE LA LOIRE
4, rue Arsène Leloup — BP 98501 — 44185 NANTES CEDEX 4
Tel : 02.51.84.50.10 — Fax : 02.51.84.50.11 — Courriel : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr